

A travers la forêt du Bessillon



© L. Barbe | Provence Verte & Verdon Tourisme

Point de départ

📍 COTIGNAC
📍 Lat : 43.524912 Lng : 6.149919

Informations techniques

 Marche

Facile ⌚ 2h30m

↗ Deniv. pos.
190 m

↑ Alt. max.
382 m

↓ Alt. min.
208 m

↔ Distance
8 km





Proposé par :
Provence Verte & Verdon Tourisme

<http://www.provenceverteverdon.fr>

Ce document a été généré automatiquement grâce à Cirkwi, la solution de référence pour structurer, enrichir et diffuser vos données touristiques.

Description

Cette randonnée à l'ombre du Gros Bessillon vous emmènera jusqu'à la Source Saint-Martin, un endroit bucolique avant de rejoindre la forêt du Bessillon qui vous offrira un environnement ombragé, idéal en été !

1. Depuis le parking, passer devant l'office de tourisme, traverser le pont pour rejoindre le centre du village. Au niveau du passage piéton se faufiler à gauche pour grimper l'escalier qui rejoint le cours. Le remonter sur 100 mètres.
2. Au milieu du cours, se faufiler à gauche pour gravir la « rue de l'Arainié ». Poursuivre sur le « chemin du Derroc » et traverser la rivière grâce à la passerelle. Grimper la « rue Melchior-Pastour ». Tourner immédiatement à gauche après la chapelle Saint-Martin.
3. Longer la route sur environ 50 mètres et la traverser (Prudence !), puis se faufiler à droite sur le petit sentier en épingle avant le virage.
4. A l'intersection, prendre à gauche sur le « chemin de la Lauve » pour regagner la route. A l'oratoire, poursuivre sur la petite route en face en traversant la route (Prudence !).
5. Après 200 mètres, quitter la route et tourner à gauche sur le petit sentier en sous-bois (virage en épingle). Une fois que vous apercevez la route à travers les arbres, descendre sur la gauche pour arriver à la Source Saint-Martin. Remonter à droite la route goudronnée en passant devant la glacière. Poursuivre jusqu'au prochain carrefour.
6. A l'embranchement, poursuivre toujours tout droit sur la piste jusqu'à la barrière DFCI « N723 ».
7. Après 850 mètres, descendre à gauche la « piste de Val Longue » (suivre N92). Ignorer l'élargissement du chemin à gauche en épingle en continuant tout droit sur le chemin qui descend vers un carrefour.
8. A l'intersection, descendre la piste à gauche. Après 100 mètres s'engager à droite sur le chemin pour rejoindre une petite route goudronnée. /! Merci de ne pas nourrir les chevaux ! L'emprunter à gauche. A l'intersection, poursuivre à gauche en ignorant le « chemin de la Colle ». Poursuivre en direction de la « traverse de la colle » pour rejoindre l'office de tourisme et le parking de départ.

Animaux

Oui.

Informations complémentaires

Période d'ouverture

Toute l'année tous les jours.

De juin à septembre : l'accès aux massifs forestiers est réglementé par la préfecture en raison du risque incendie.

Consulter la carte interactive : <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/> (disponible chaque soir à 18h).

Mis à jour par

Provence Verte & Verdon Tourisme - 09/06/2026

<http://www.provenceverteverdon.fr>

Environnements

En forêt

A la campagne

Centre village

Contact

Téléphone : 04 94 04 61 87

Email : cotignac@provenceverteverdon.fr

Site web : <http://www.provenceverteverdon.fr>

Nature du terrain

Cailloux

Terre

Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)

Gravillons

Non adapté aux poussettes

Compléments de localisation

Cotignac, à 21 km au nord-est de Brignoles par les DN7, D554, D562, D22 et D13.

Un panneau indiquant le départ de la randonnée se situe à l'entrée du parking.

Références Topo guides et cartographiques

Références Topo guides :

Topoguide FFRandonnée "la Provence Verte...à pied" en vente dans les offices de tourisme de Brignoles, Cotignac, Barjols, Carcès, Nans les Pins, Saint-Maximin la Sainte-Baume et Plan d'Aups Sainte-Baume & sur la boutique en ligne > <https://www.la-provence-verte.net/accueil/boutique-en-ligne.php?prod=60103>

Histoire, culture et patrimoine

A découvrir en chemin :

- Chapelle Saint-Martin

- Source Saint-Martin

- Glacière

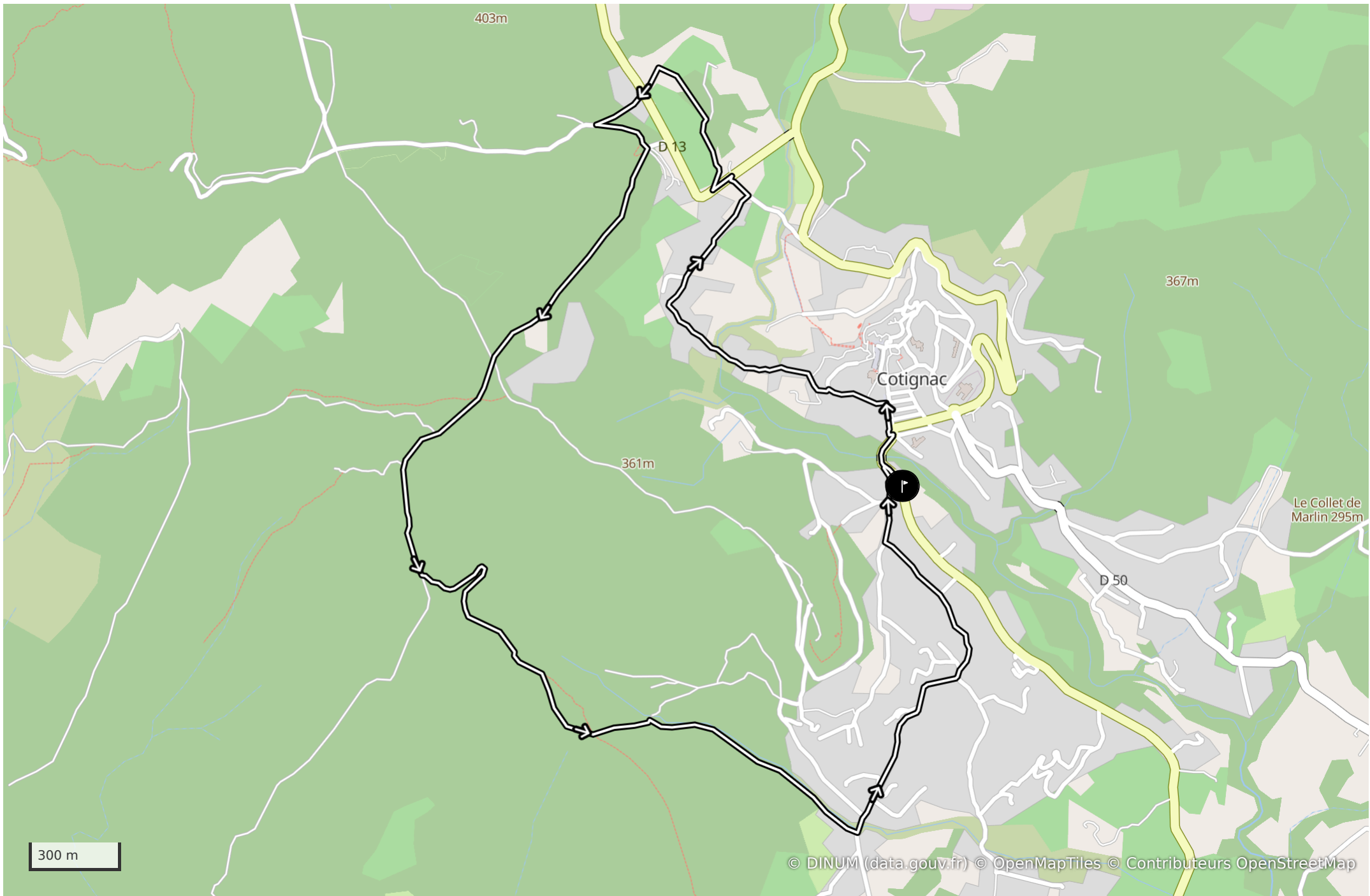
- Forêt du Bessillon

Passages délicats

- En cœur de village : emprunter les passages piétons et les trottoirs

- Traversée de la D13 à deux reprises, prudence !

- Merci de ne pas nourrir les chevaux après le point n°8. Ce sont des chevaux de compétition qui dispose d'un régime spécial.



Légende (Carte et profil altimétrique)

 Point de départ  Point d'arrivée  Itinéraire

Profil altimétrique

